



PATH/Minizayar

MODULE 5 : Suivi, évaluation et apprentissage pour la nutrition

Ce module s'articule autour de cinq étapes et aspects clés en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA), présentés en détail ci-dessous, s'accompagne d'outils optimisés et de ressources supplémentaires :

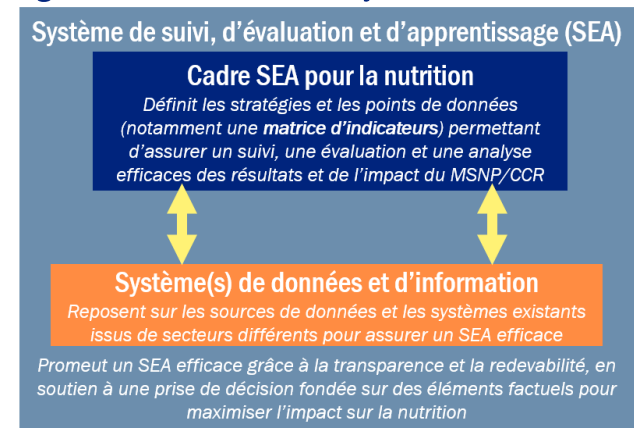
- 5.1 Engager les parties prenantes dans l'élaboration d'un cadre SEA
- 5.2 Structurer un système SEA pour la nutrition
- 5.3 Élaborer une matrice d'indicateurs nutritionnels
- 5.4 Améliorer la gestion et les structures d'informations pour la nutrition
- 5.5 Renforcer l'apprentissage et la redevabilité pour la nutrition

Aperçu

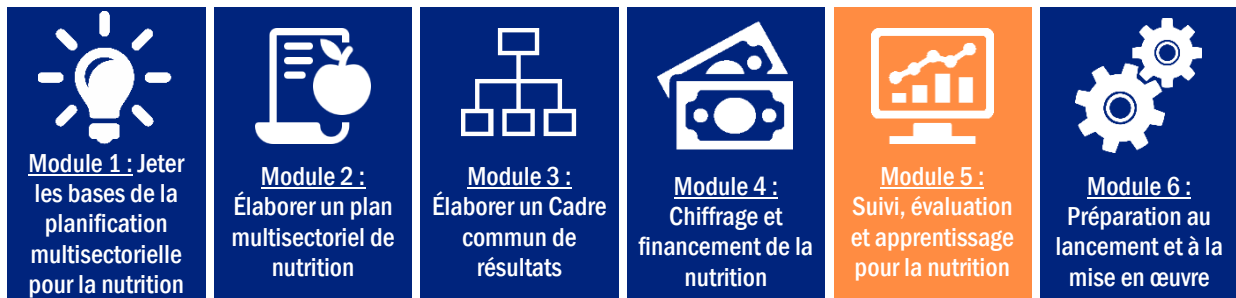
Un **système SEA** solide (**Figure 1**) – qui s’appuie sur un processus de suivi et évaluation (S&E) conventionnel pour promouvoir également l’apprentissage et les prises de décisions fondées sur des éléments factuels – est nécessaire afin de pouvoir contrôler si un plan multisectoriel de nutrition (PSMN) et/ou un Cadre commun de résultats (CCR) est en bonne voie pour atteindre ses cibles. Le système SEA doit être géré de manière à encourager l’apprentissage, à favoriser la redevabilité et à soutenir les prises de décisions fondées sur des éléments factuels. Il doit appuyer la synthèse, l’utilisation et le partage des informations découlant de la mise en œuvre ou des éléments factuels issus d’évaluations et de recherches. Il doit également instaurer une transparence et une redevabilité des résultats. L’épine dorsale d’un système SEA pour la nutrition est le cadre SEA qui définit l’architecture du système.

Un **cadre SEA** – que l’on peut également désigner en tant que plan, stratégie ou matrice – est généralement élaboré sous forme de document distinct du PSMN ou du CCR, tout en s’alignant étroitement sur ces documents. Contrairement au CCR, qui présente principalement les cibles et indicateurs sélectionnés, le rôle du cadre SEA consiste à quantifier et à faire avancer les résultats prévus dans le PSMN/CCR de façon suffisamment détaillée (granularité) pour mesurer et suivre systématiquement et progressivement les changements. Il s’accompagne souvent d’une description des mécanismes de soutien à l’apprentissage institutionnel et à la mise en œuvre adaptative ainsi que d’un programme de recherche et d’évaluation permettant d’identifier le manque de données prioritaires que l’on peut combler grâce à des recherches et/ou des évaluations approfondies.

Figure 1. Architecture d’un système SEA.



Abréviations : CCR : Cadre commun de résultats ; MSNP : plan multisectoriel pour la nutrition.



De manière spécifique, ce cadre SEA – un document narratif généralement assorti d’une matrice d’indicateurs au format Excel® – présente les indicateurs, les processus et les outils qui desservent cinq objectifs clés pour aider les parties prenantes à prendre des décisions éclairées à divers niveaux concernant la mise en œuvre du plan :

- > Aider à déterminer si le PSMN est sur la bonne voie pour atteindre ses cibles en matière de produits, de résultats et d’objectifs et les aspects auxquels il faut envisager d’apporter des changements, et soutenir des prises de décisions opportunes afin de remédier aux contraintes ou aux problèmes rencontré(e)s dans la mise en œuvre.

- > Soutenir les prises de décisions fondées sur des éléments factuels (par exemple, en ce qui concerne la mobilisation de ressources, l'allocation des ressources, l'amélioration de la qualité des services, le renforcement des capacités, la formulation ou la révision de politiques et de plans) par le comité directeur national ou les réseaux du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) et d'autres parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du PSMN/CCR.
- > Mieux harmoniser l'appui aux populations qui sont vulnérables sur le plan nutritionnel et promouvoir la redevabilité relativement aux résultats en matière d'impact sur la nutrition.
- > Soutenir le plaidoyer et la mobilisation de ressources avec les informations générées.
- > Appuyer l'apprentissage parmi les différentes parties prenantes.

L'un des principes directeurs clés de la mise en œuvre d'un système SEA pour la nutrition consiste à s'appuyer sur les systèmes et les dispositifs de rapportage existants, dans la mesure du possible, plutôt que d'introduire des systèmes et processus parallèles qui pourraient être difficiles à maintenir ou trop complexes compte tenu des capacités et des ressources locales.

Lors du processus de renforcement des activités SEA pour la nutrition, il est extrêmement important de tenir compte de quatre aspects transversaux clés : le plaidoyer, le genre, le renforcement des capacités et la situation de la réponse humanitaire. Les détails concernant la pertinence de ces aspects lors de cette étape du processus sont présentés ci-dessous.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le renforcement des capacités à tous les niveaux dans l'ensemble du système SEA – à la fois du personnel technique et du personnel non technique – sera essentiel pour veiller au bon fonctionnement du système et pour que le pays soit assuré de la qualité et de la fiabilité des données générées par le système et, ainsi, de l'efficacité et de l'efficacéité du PSMN. Il est également essentiel de faire ressortir les avantages qu'offre l'utilisation de données et de résultats afin que l'apprentissage et les prises de décisions renforcent l'action pour la nutrition et en maximisent l'impact.

PLAIDOYER

Le cadre et le système SEA doivent être élaborés en tenant compte du plaidoyer, car la présentation et la diffusion des résultats, si elles sont menées de façon efficace, peuvent représenter un outil de plaidoyer important et utile pour le PSMN. et pour la nutrition dans le pays lors du déploiement du plan. Le système SEA doit intégrer les processus et les dates clés pour la diffusion de ses résultats en soutien au plaidoyer auprès des décideurs dans les domaines de la politique et des finances, ainsi qu'auprès du grand public, y compris les communautés qui bénéficient des services en faveur de la nutrition.

GENRE

La sélection des indicateurs liés au [genre](#) appropriés doit reposer sur l'analyse du contexte spécifique au pays concerné. Les données pertinentes doivent également être désagrégées selon le sexe et l'âge pour évaluer le niveau d'équité du PSMN/CCR à l'égard des femmes, des hommes, des filles et des garçons, et un plan doit être documenté concernant l'utilisation des données désagrégées par sexe pour orienter les prises de décisions. Il sera essentiel que les parties prenantes spécialisées dans les questions de genre participent à la planification SEA pour veiller à ce que le cadre et le système SEA atteignent les objectifs ci-dessus.

RÉPONSE HUMANITAIRE

La planification du renforcement du système SEA doit impliquer un travail avec les acteurs humanitaires – et l'utilisation de plateformes telles que le système d'approche sectorielle, le cas échéant – en vue d'intégrer les données de l'action humanitaire dans l'établissement de rapports et l'utilisation des données concernant le PSMN. Il convient de s'assurer que la collecte et l'utilisation de toutes les données liées à la nutrition sont intégrées entre ces acteurs, et d'examiner les dispositions institutionnelles en soutien au partage des données et à la soumission de rapports entre les parties prenantes des secteurs de l'humanitaire et du développement. Des détails complémentaires sont disponibles dans le [document d'information de MQSUN+ sur l'établissement de liens entre les actions humanitaires et les mesures de développement](#).

5.1 Engager les parties prenantes dans l'élaboration d'un cadre SEA

À l'instar du processus d'élaboration d'un PSMN ou d'un CCR, l'élaboration ou le renforcement d'un cadre et/ou d'un système SEA qui correspond(ent) aux objectifs nutritionnels convenus nécessite un engagement continu auprès des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales du secteur de la nutrition. Le processus d'élaboration ou de renforcement d'un cadre et d'un système SEA implique généralement ce qui suit :

1	Un examen de la documentation existante, y compris le PSMN, le CCR (si disponible), des plans S&E/SEA existants et des stratégies et systèmes de chaque secteur/ministère important engagé dans le plan, ainsi que de tout système multisectoriel ou d'information sur la nutrition.
2	Des consultations avec les secteurs liés à la nutrition et les structures de pilotage/gouvernance de la nutrition afin de comprendre le fonctionnement des systèmes existants et les contraintes éventuelles, et de discuter et convenir des options possibles pour le cadre SEA du CCR/PSMN. Cela doit impliquer des spécialistes en S&E au sein de ces entités ainsi que la haute direction.
3	L'élaboration des grandes lignes d'une matrice d'indicateurs ou du cadre SEA, que les parties prenantes peuvent utiliser comme modèle.
4	Le regroupement des parties prenantes lors d'un ou de plusieurs atelier(s) – principalement des spécialistes en S&E et le personnel chargé des programmes provenant des différents secteurs et différentes organisations (partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux) – pour discuter de la matrice d'indicateurs et du cadre SEA et pour les examiner et les élaborer, y compris la structure de coordination et de gestion de l'information.
5	Finalisation, validation et lancement du cadre SEA.

Certaines de ces étapes peuvent être menées parallèlement à l'élaboration du PSMN/CCR ou une fois que ces documents de planification ont été ébauchés ou finalisés. À tout le moins, les documents de planification et les informations provenant de l'[analyse du contexte](#) et de l'élaboration du PSMN/CCR peuvent orienter ce processus pour éviter de dupliquer les efforts.



L'[outil de consultation des parties prenantes de MQSUN+](#) propose des orientations pour les consultations avec les parties prenantes lors des préparatifs à l'élaboration d'un PSMN/CCR – y compris un modèle de programme et des exemples de parties prenantes du domaine de la nutrition. Il est possible d'adapter ces orientations afin de réunir les représentants sectoriels pour élaborer un cadre SEA.

Lors de l'élaboration du cadre SEA, les objectifs des consultations avec les parties prenantes sont les suivants :

- > Examiner et détailler une proposition de système SEA pour la nutrition (**Section 5.2**).

- > Examiner et remplir la matrice d'indicateurs qui servira de référence relativement aux objectifs, indicateurs et cibles dont chaque secteur assumera la responsabilité, ainsi que les flux de données et les dispositions en matière d'établissement de rapports (**Section 5.3**).
- > Discuter et détailler les flux de données au sein des ministères et organisations et entre eux (**Section 5.4**).
- > Discuter et décider de mécanismes d'apprentissage, de redevabilité et de données pour les prises de décisions (**Section 5.5**).

À la fin des consultations/ateliers, chaque ministère clé devrait avoir :

- > Identifié les indicateurs et les cibles aux niveaux des résultats et des produits qui correspondent aux priorités, buts et objectifs stratégiques globaux du PSMN/CCR.
- > Décrit la gestion et l'utilisation des données.
- > Identifié les programmes à évaluer.

ÉTUDE DE CAS DE PAYS

Élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation pour la nutrition au Yémen

En 2016, le gouvernement de la République du Yémen a réalisé l'élaboration du [Plan d'action multisectoriel de nutrition 2020-2023 du Yémen](#) (MSNAP) et la mise à jour du [CCR](#), de la [stratégie de plaidoyer](#) et du plan de suivi et d'évaluation associés. Le plan de suivi et d'évaluation qui accompagnait le CCR et le MSNAP reposait sur les résultats d'un atelier de suivi et d'évaluation. Des consultations bilatérales ont ensuite été menées avec les secteurs pour discuter des flux de données au sein des ministères et organisations et entre eux, et pour examiner et remplir les matrices d'indicateurs qui servent de référence relativement aux objectifs, indicateurs et cibles dont chaque secteur assume la responsabilité, ainsi que les flux de données et les dispositions en matière d'établissement de rapports. Suite à ces consultations, chacun des ministères clés a identifié des indicateurs et des cibles liés aux résultats et aux produits qui correspondent à ses priorités, buts et objectifs. Ils ont également décrit la gestion et l'utilisation des données et présenté les programmes à évaluer.

L'établissement des indicateurs et des cibles aux différents niveaux reposait sur le CCR, qui s'accompagnait également des informations provenant des consultations sectorielles de suivi et d'évaluation. Des modèles de rapports de suivi et d'évaluation ont été annexés au plan de suivi et d'évaluation, présentant les résultats sectoriels (ministériels) et les indicateurs trimestriels liés aux produits pour assurer un suivi et établir des rapports des cibles définies. Les formats et le contenu reposaient sur les contributions provenant des consultations.



[Plan de suivi et d'évaluation pour la nutrition 2020-2023 du Yémen](#)

L'approche actuelle en matière de suivi et d'évaluation repose sur la compréhension du fait que le Yémen est sur le point de sortir d'une crise humanitaire qui a perturbé tous les domaines, y compris la prestation de services, les capacités individuelles, institutionnelles et systémiques et la disponibilité des données. Ainsi, le plan comprend des indicateurs et une approche en matière de suivi et d'évaluation qui sont considérés comme réalistes à court et à moyen terme. Il présente également les activités de suivi et d'évaluation qui faciliteront l'introduction de processus et de dispositions institutionnelles permettant de faire un suivi de la mise en œuvre des résultats du MSNAP et d'encourager la redevabilité et l'apprentissage entre les secteurs pour obtenir des résultats nutritionnels rapides durables pour la population du Yémen.

5.2 Structurer un système SEA pour la nutrition

Le système SEA pour la nutrition englobe toutes les composantes portant sur la planification SEA ; la collecte et le stockage des données ; le suivi des progrès ; l'évaluation des produits, des résultats et de l'impact ; et l'utilisation de ces résultats pour un apprentissage plus large et des prises de décisions fondées sur des éléments factuels. Dans de nombreux pays, ces systèmes existent en parallèle pour différents secteurs. Compte tenu de la nature multisectorielle de la nutrition, il convient de s'appuyer sur ces systèmes existants, de les intégrer et de les utiliser afin de faire un suivi et évaluer les actions nutritionnelles dans le pays. Dans certains cas, des efforts supplémentaires peuvent être requis afin d'élaborer ou de renforcer des systèmes en soutien aux activités SEA pour le PSMN en l'absence de tels systèmes opérationnels. Pour les besoins des activités SEA en faveur de la nutrition, les termes « suivi », « évaluation » et « apprentissage » sont définis ci-dessous.



Le **suivi** est le processus régulier de collecte de données et de mesure des progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs d'un pays en matière de nutrition. Les systèmes de données administratives/d'informations régulières sous-tendent généralement le suivi de la nutrition.

L'**évaluation** est l'utilisation de conceptions d'études spécifiques et d'études particulières pour déterminer la mesure dans laquelle les changements observés dans les résultats souhaités en matière de nutrition sont imputables aux interventions prévues dans le PSMN. L'évaluation est généralement menée sous forme d'exercice indépendant à mi-parcours et/ou à la fin du PSMN, ou il est possible de la réaliser pour faire un suivi de l'avancement d'objectifs spécifiques, selon les besoins.

L'**apprentissage** est le partage de nouveaux éléments factuels et l'application de connaissances tirées de ces éléments factuels en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des actions planifiées pour la nutrition et d'assurer une redevabilité en matière de renforcement de la nutrition dans le pays.

Les principaux éléments d'un système SEA pour la nutrition sont les suivants :

- > Structures dédiées de gestion, de coordination et de gouvernance.
- > Un ensemble d'indicateurs sélectionnés.
- > Mécanismes de collecte de données définis : source de données ; fréquence de la collecte de données ; outils de collecte de données ; mécanismes d'établissement de rapports sur les données.
- > Plans de gestion, d'analyse et d'interprétation des données : mécanisme d'analyse ; validation et vérification des données (assurance qualité) ; utilisation des données à différents niveaux ; stockage des données ; partage des données ; préparation d'informations stratégiques.

- > Un plan d'évaluation : examens annuels ; évaluation à mi-parcours ; évaluation finale. Le système SEA peut également inclure des évaluations visant à faire un suivi des progrès réalisés si les ressources ne suffisent pas pour mener des évaluations étendues.
- > Budgétisation pour les activités SEA (voir le [Module 4](#) pour des informations complémentaires) : en règle générale, au moins 10 % des coûts de l'activité doivent être attribués aux activités SEA, mais le pourcentage peut varier considérablement selon les mesures à prendre en vue de l'établissement du système SEA pour la nutrition. Ainsi, il convient également d'estimer les ressources et de les attribuer aux activités SEA lors du chiffrage du plan.

Les éléments du système SEA doivent être exposés dans le **cadre SEA**, qui présente les liens entre les informations stratégiques provenant des divers systèmes de collecte de données et les décisions permettant d'améliorer l'accomplissement du PSMN.

Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, la majorité des systèmes de collecte de données sera probablement les systèmes de suivi et de collecte de données existants pour les différents secteurs, dont les systèmes de gestion et d'information sanitaires, les systèmes de gestion des informations sur l'éducation, la surveillance du marché des aliments et d'autres, que l'on peut mettre à profit pour fournir des informations clés. Toutefois, il est également possible d'établir un système dédié de collecte et de suivi des données pour le PSMN/CCR, dans la mesure du possible et selon les besoins.

Le cadre SEA pourrait présenter des détails sur certains des points forts et des faiblesses dans le(s) système(s) de collecte de données existant(s) et des recommandations en matière d'élaboration ou de renforcement de certains aspects lors des premières étapes de mise en œuvre d'un plan pour s'assurer qu'il est possible de collecter tous les indicateurs de manière appropriée. Il peut être nécessaire que les ministères sectoriels et les secteurs réalisent des investissements pour renforcer l'exhaustivité, la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des informations liées à la nutrition dans leurs propres sources de données administratives. Les éléments supplémentaires du cadre SEA sont décrits plus en détail dans ce module.

Le système SEA doit soutenir l'apprentissage et jeter les bases pour l'établissement de mécanismes permettant de mesurer les responsabilités aux différents niveaux, y compris les responsabilités liées aux engagements pris, ainsi que celles à l'égard des communautés concernant leurs droits, dont la disponibilité des services. Par exemple, les visites de suivi ne se limiteront pas nécessairement à l'établissement de rapports et aux analyses sur les données et les résultats, mais elles peuvent également contribuer au suivi des processus et de la mise en œuvre, et fournir une supervision d'appui pour l'apprentissage et une mise en œuvre renforcée. Elles pourraient comprendre :

- > Des visites de suivi sectorielles, techniques ou internes ou des contrôles des activités, ou des mécanismes de suivi et de supervision d'appui, sur la base de listes de vérification et de rapports de suivi des processus pour évaluer la qualité des services et les capacités du personnel.
- > Un suivi multisectoriel axé sur les synergies et la qualité des mécanismes d'exécution en coordination avec les autres secteurs, afin d'assurer une cohérence aux niveaux infranational et communautaire.
- > Une amélioration de la qualité des indicateurs sélectionnés en matière de nutrition grâce aux systèmes d'information de gestion sanitaire ainsi qu'à leur analyse et interprétation, et par l'établissement de rapports.



Tableur de MQSUN+ sur les initiatives de collecte de données concernant

la nutrition présente une compilation au format Excel® des initiatives en cours visant à relever les plus importants défis dans le paysage de données sur la nutrition, classés selon l'élaboration de la méthodologie, la génération des données, la conservation/l'accessibilité des données, l'analyse et la diffusion des données, et la politique fondée sur des éléments factuels. Les utilisateurs peuvent trouver les informations utiles pour élaborer ou renforcer leur cadre ou système SEA.

5.3 Élaborer une matrice d'indicateurs pour la nutrition

Un élément clé du cadre SEA est une matrice d'indicateurs avec l'ensemble de résultats, de produits et d'activités déjà inclus dans le PSMN/CCR et les résultats, cibles et indicateurs correspondants. Il est probable que nombre des composantes de la matrice d'indicateurs, dont la sélection d'indicateurs et de cibles, ait déjà été décidé lors de l'élaboration du CCR. Dans ce cadre, *il est conseillé d'examiner cette section parallèlement au [Module 3](#), car tous deux contiennent des aspects, des processus et des ressources à retenir qui se recoupent.* Une matrice d'indicateurs solide promeut des prises de décisions axées sur les données et fondées sur des éléments factuels, dans le cadre d'une collecte et d'une analyse régulières des données.



Le modèle de matrice d'indicateurs de MQSUN+ donne un exemple de mécanisme transparent et redevable permettant de faire un suivi des progrès et de les évaluer à l'aide d'indicateurs mesurables axés sur l'action, en vue d'améliorer la nutrition. Il fournit des indicateurs de produits, de résultats et d'impact spécifiques et sensibles à la nutrition en s'appuyant sur les engagements mondiaux, les éléments factuels et les mesures couramment utilisées des actions nutritionnelles que l'on peut examiner et adapter au contexte national.

Le processus d'élaboration de la matrice d'indicateurs impliquera probablement un mélange d'examens documentaires et de discussions sur les systèmes et les données qui sont disponibles, et peut comprendre des réunions des parties prenantes de chaque secteur et/ou des ateliers où des sessions de travail de groupe animées permettent de convenir de la matrice et de la remplir. Quels que soient les mécanismes utilisés, il est essentiel de s'assurer d'obtenir la contribution d'un éventail de parties prenantes – gouvernementales et non gouvernementales (société civile, Nations Unies, communauté des donateurs, secteur privé, universités) – afin de pouvoir formuler une matrice d'indicateurs approuvée et réaliste que les parties prenantes s'engagent à appliquer. Les

composantes de la matrice d'indicateurs doivent comprendre les éléments suivants pour chaque indicateur de produit (activité), de résultat et d'impact identifié :

Données de référence	Présentées pour tous les indicateurs et provenant généralement des enquêtes démographiques et de santé (EDS) nationales les plus récentes, des enquêtes sur les micronutriments ou des sources auxquelles le gouvernement national et ses partenaires de développement se réfèrent couramment.
Cibles	Présentées annuellement, à mi-parcours et à la fin ou simplement au début et à la fin du cycle de planification. Les PSMN s'étendent souvent sur cinq ans.
Fréquence	Désigne la fréquence à laquelle les données sont collectées/ont fait l'objet d'un rapport. Les données pour les indicateurs sont collectées tous les mois, tous les trimestres, tous les semestres ou tous les ans. Cette composante aide à faire un suivi des dates auxquelles les données les plus récentes ont fait l'objet d'un rapport et à les comparer avec les cibles.
Source	Désigne l'origine des données (par exemple, rapports mensuels, base de données régulières sur la prestation de services, enquêtes nationales, systèmes d'information infranationaux, etc.). Les sources correspondent principalement à quatre catégories globales : <ul style="list-style-type: none"> > Les sources de données régulières existantes, telles que les bases de données régulières des divers secteurs sur la prestation de services ou les données de l'entité. > Les données provenant d'évaluations/d'enquêtes régulières et/ou spécialisées ou d'activités de surveillance, telles que des enquêtes nationales régulières sur la nutrition, des enquêtes sur l'alimentation et les pratiques liées aux compléments alimentaires pour les nourrissons et les jeunes enfants, des enquêtes sur les dépenses et la consommation des ménages, des enquêtes nationales d'analyse budgétaire (nutrition) des secteurs associés (par exemple, enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS), EDS, surveillance du marché des aliments ou de la sécurité alimentaire). De telles enquêtes fournissent généralement des informations aux niveaux des ménages, des familles et des individus. > Les rapports d'avancement sectoriels et multisectoriels, les examens des progrès sectoriels, les données sur la couverture des programmes, l'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ou l'analyse du système alimentaire. > Un système de suivi dédié établi pour le CCR/PSMN. Ceci peut inclure des systèmes d'information infranationaux et des enquêtes consacrées aux sujets et aux objectifs du CCR/PSMN.
Niveau de collecte des données	Désigne le niveau administratif ou de prestation de service – district, communauté, ménage, installation, etc.

Institution responsable

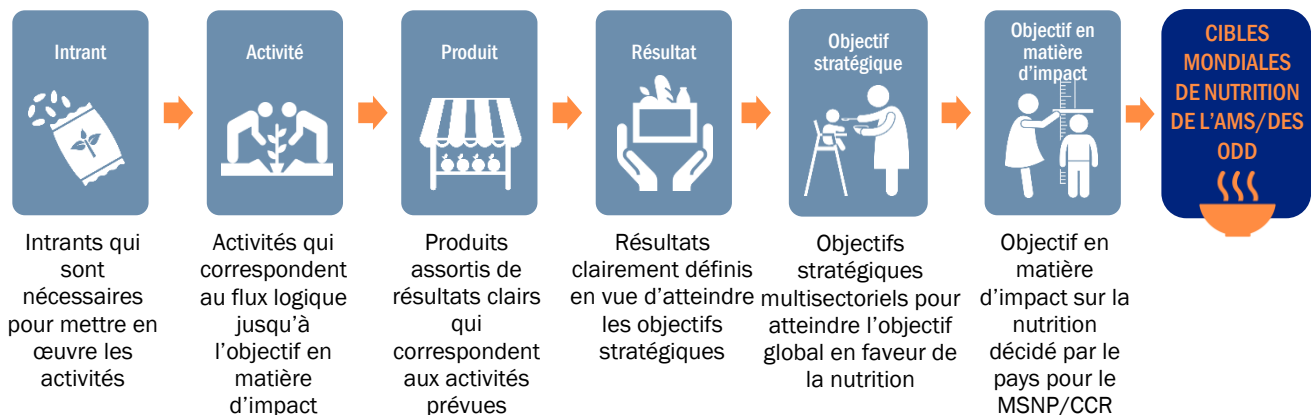
Indique l'institution qui assume la responsabilité première des données. Il peut s'agir d'un ministère ou du département spécifique qui est chargé de collationner les données et d'en établir des rapports. Elle peut se situer au niveau national ou infranational et comprendre des entités administratives sectorielles et multisectorielles :

- > Établissement de rapports et suivi multisectoriels :
 - L'institution principalement responsable de la planification et du pilotage de la nutrition (parfois le Secrétariat du Mouvement SUN – SMS) doit faire un suivi axé sur le niveau multisectoriel, par exemple le suivi du PSMN et des suivis ponctuels visant à assurer une exécution cohérente du plan. Elle compile également les informations de suivi sectoriel.
 - Les ministères des Finances peuvent procéder au suivi des dépenses et de la prestation de services prévus dans le PSMN et assumer un rôle important dans la gestion et le financement axés sur les résultats.
- > Établissement de rapports et suivi sectoriels :
 - En général, chaque secteur dispose d'un département de suivi et évaluation ou d'une section ou unité dépendant du département de la planification et du développement, qui peut jouer un rôle complémentaire à celui des départements des ministères sectoriels pour assurer l'établissement de rapports et un suivi techniques.
 - Les départements techniques des différents secteurs peuvent participer au suivi technique.

Il est également possible d'associer d'importants partenaires d'appui à l'institution responsable identifiée. Un suivi tiers ou externe est une approche possible qui permet d'améliorer l'indépendance du suivi ou de faciliter un suivi dans des situations difficiles d'accès ou si des approches spécialisées sont nécessaires. Des organisations tierces peuvent également faire partie des partenaires d'appui dans le cadre de la matrice.

Nombre de ces indicateurs peuvent déjà avoir été identifiés et/ou approuvés par le comité directeur du PSMN et les ministères sectoriels concernés, en collaboration avec leurs partenaires, au cours de l'élaboration du PSMN ou du CCR. Toutefois, il est important lors de l'élaboration du cadre SEA de passer en revue le PSMN/CCR et de vérifier que toutes les actions sont assorties d'indicateurs identifiés pour faciliter le suivi des progrès accomplis. Au moins un indicateur de produit et de résultat doit être attribué à chaque objectif stratégique identifié dans le PSMN ou le CCR, à titre de mesure de surveillance des progrès réalisés relativement à cet objectif (Figure 2).

Figure 2. La chaîne de résultats des actions pour la nutrition telle qu'elle se présente dans le PSMN/CCR.



Abréviations : CCR : Cadre commun de résultats ; PSMN : plan stratégique multisectoriel de nutrition ; ODD : Objectif de développement durable ; AMS : Assemblée mondiale de la Santé.

Ainsi que le précisait le **Module 3**, les indicateurs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps, et il est préférable de présenter ceux que les divers acteurs impliqués ou l'administration centrale (pour les indicateurs multisectoriels) ont/a déjà collectés par le biais des systèmes existants afin de faciliter la collecte et d'éviter une surcharge de travail. Ce n'est que dans les cas où aucun indicateur adapté aux objectifs poursuivis n'a encore été collecté qu'il convient d'ajouter de nouveaux indicateurs aux systèmes de suivi existants.

DÉSAGRÉGATION DES DONNÉES POUR PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DU MSNP

Pour garantir que le genre, les groupes marginalisés et les populations les plus exposées à la malnutrition sont représentés de manière adéquate, il convient de procéder à une désagrégation basique des données afin de faire ressortir les disparités ou les inégalités dans la portée des activités en faveur de la nutrition et leur impact sur les différents segments de la population. Des enquêtes de grande envergure, telles que MICS ou EDS, offrent la possibilité d'examiner un éventail de variables plus large (par exemple, le quintile de richesse des ménages, le niveau d'éducation des femmes, la religion, l'appartenance ethnique, etc.). Toutefois, la liste de variables sélectionnées qui suit doit être prise en compte au cours de l'analyse et de la présentation des données dans le cadre du système SEA et, lors de la planification des activités SEA, il peut être utile de discuter et de convenir d'autres variables qui pourraient également être essentielles dans un contexte national spécifique :

- > Lieu de résidence (urbain, rural).
- > District/communauté.
- > Sexe (masculin, féminin).
- > Tranches d'âge critiques (par exemple, de 0 à 23 mois ; de 24 à 59 mois ; moins de 5 ans ou de 0 à 59 mois ; de 15 à 19 ans).
- > Le statut en matière de déplacement, y compris une personne déplacée dans son propre pays, un réfugié ou un résident non déplacé dans son propre pays (le cas échéant).

Les outils de collecte de données et les modèles de rapports doivent refléter ce niveau de désagrégation pour s'assurer que les responsables de la mise en œuvre et les rapports appliquent le degré de détail ci-dessus.

Il est conseillé de ne sélectionner qu'un nombre minime d'indicateurs. Il n'est pas nécessairement mieux d'avoir plus d'informations, et il serait pénible de faire le suivi d'un ensemble étendu d'indicateurs. Il est utile de se poser les questions suivantes :

Cet indicateur est-il absolument nécessaire pour mesurer si des progrès sont accomplis vers les objectifs stratégiques ? Alourdira-t-il la tâche pour les personnes interrogées ou pour le personnel qui collecte les données ? Comment cet indicateur contribuera-t-il au suivi, à la gestion, à l'évaluation et aux prises de décisions ? Le fait de recueillir les opinions d'une multitude de parties prenantes concernant l'élaboration du CCR permet de discuter des indicateurs et mesures qui sont efficaces et du nombre d'indicateurs qui sera suffisant et, par la suite, de parvenir à un consensus à ce sujet.



PATH/Felix Masi

Une fois que les indicateurs sont répertoriés, il convient de décider des cibles appropriées à atteindre à des intervalles réguliers tout au long de la période de mise en œuvre du PSMN. Souvent, les cibles définies sont annuelles, mais un intervalle (c'est-à-dire la fréquence) doit être sélectionné pour déterminer la capacité de suivi qui est appropriée et, pour certains indicateurs, il est possible d'effectuer des mesures tous les deux ans ou seulement à mi-parcours et à la fin du plan. L'établissement de ces cibles doit reposer sur les capacités existantes et prévues en matière de programmation, notamment la prise en compte des ressources (humaines et financières) disponibles pour exécuter les activités et un examen des tendances dans les progrès accomplis à ce jour (pour les activités existantes), en vue d'évaluer le niveau attendu de progrès réalisables dans un indicateur au cours de l'intervalle convenu.

Le processus d'approbation et d'établissement de ces cibles doit impliquer des discussions sectorielles où le responsable du secteur gouvernemental se réunit avec ses homologues non gouvernementaux afin d'assurer la définition de cibles réalistes et un engagement partagé de leur réalisation. Pour y parvenir, il est possible de réunir les parties prenantes lors d'ateliers (qui nécessitent souvent deux ou trois jours pour passer en revue tous les détails du plan dans le cadre de groupes de discussion et en plénière) ou de réunions techniques des secteurs. Quelle que soit l'option choisie, il est utile de réunir à un moment donné tous les secteurs du PSMN/CCR au cours d'un atelier pour pouvoir également discuter des indicateurs multisectoriels entre les secteurs et convenir des cibles au cours de la même période. Enfin, il est important de s'assurer que les indicateurs sélectionnés pour le suivi et l'évaluation au niveau national sont cohérents, avec les indicateurs du cadre de suivi global proposés.



EXEMPLES DE MATRICES D'INDICATEURS DE PAYS : AFGHANISTAN

En 2018, l'Afghanistan a lancé son processus de planification multisectorielle, qui a débouché sur l'élaboration et l'approbation de son premier Plan du programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle d'Afghanistan, assorti d'une matrice d'activités, d'un [cadre de suivi et d'évaluation](#) (avec une matrice d'indicateurs) et d'un chiffrage des principales activités, ainsi que de la planification préliminaire de la mise en œuvre consacrée au suivi-évaluation, à la recherche opérationnelle, au renforcement des capacités et au plaidoyer.

5.4 Améliorer la gestion et les structures d'informations pour la nutrition

Des données ponctuelles et précises et accessibles à tout le personnel à tous les niveaux sont essentielles pour mener à bien la mise en œuvre d'un PSMN/CCR et assurer l'efficacité des systèmes SEA. Des systèmes d'information bien conçus qui fonctionnent de manière efficace doivent soutenir les processus requis pour gérer les activités programmatiques. Ainsi qu'il est précisé ci-dessus, les processus de collecte de données sont cycliques et continus, et la collecte,

l'analyse et l'utilisation des éléments factuels en vue d'orienter les décisions constituent également un processus cyclique¹.

Les principales composantes à prendre en compte dans le cadre de la gestion et des structures d'informations – dans le cadre d'un système SEA multisectoriel – comprennent le niveau de coordination et le flux d'informations, la gestion des informations et la gouvernance du système. Une communication efficace et une gestion stratégique des informations qui sont soumises dans le système SEA sont toutes deux des domaines prioritaires fondamentaux pour assurer le bon fonctionnement des cycles de collecte de données et de prise de décision. Ces composantes doivent être clairement formulées dans le cadre SEA et dans les structures de gouvernance.

5.4.1 Améliorer la coordination et le flux d'informations

Le système SEA nécessite un mécanisme clair pour la coordination et la gestion des données, et le cadre SEA doit indiquer les modalités de collecte, de vérification, de consolidation, d'analyse, de diffusion et d'utilisation des données, ainsi que le rôle et la responsabilité de chaque partie prenante dans chaque section de ce système.

L'idéal est de mettre en place un référentiel unique à l'échelle nationale et un comité de gestion, ou d'en utiliser un qui existe déjà, en assurant la représentation appropriée du comité parmi les parties prenantes et les secteurs à des fins de redevabilité et de transparence. Ainsi qu'il a été indiqué précédemment, pour toutes les étapes de la planification multisectorielle de la nutrition, il est essentiel d'examiner le coût et la charge de travail que représente l'élaboration d'un nouvel élément et de déterminer s'il existe déjà une structure que l'on peut adapter aux besoins des activités SEA en faveur de la nutrition ou qu'il est possible de compléter. Le référentiel et l'autorité de gestion doivent se trouver dans un ministère neutre ou qui assume un rôle de supervision, dans la mesure du possible, afin que tous les secteurs soient disposés à présenter leurs données aux représentants désignés.

Une structure similaire – avec un référentiel et un comité de gestion – est également nécessaire aux niveaux des régions et des districts pour assurer un flux continu des données entre les responsables de la mise en œuvre et les niveaux communautaire à national et, qu'une fois finalisés, il soit possible de renvoyer les résultats, les rapports et les décisions de gestion au niveau de mise en œuvre, puis aux communautés et aux bénéficiaires.

Les flux de données ponctuelles et la présentation des résultats entre les divers responsables de la mise en œuvre et les ministères sectoriels au niveau central peuvent nécessiter une systématisation et un renforcement lors de la mise en œuvre du PSMN/CCR par l'établissement de dispositifs institutionnels. Au sein du gouvernement, il est probable que des dispositifs institutionnels soient déjà en place dans les ministères sectoriels pour la présentation et la planification des données



PATH/Matthew Dakin

¹ Management Sciences for Health. *Health Systems in Action: An eHandbook for Leaders and Managers*. Medford, MA : Management Sciences for Health ; 2010. Disponible sur le site https://www.msh.org/sites/default/files/2015_08_msh_managing_information_monitoring_evaluation.pdf.

spécifiques à chaque secteur. Le cas échéant et dans la mesure du possible, il convient de rationaliser le délai et le contenu de la collecte et de l'analyse des données et d'harmoniser les systèmes d'établissement de rapports pour éviter de dupliquer les efforts et maximiser les capacités et les ressources limitées destinées aux activités SEA. De même, pour assurer le bon fonctionnement du système SEA, les rapports de données et l'examen des données doivent être des points réguliers à l'ordre du jour des réunions des réseaux SUN, des réunions de coordination ou sectorielles (dans les pays où le système d'approche sectorielle de l'aide humanitaire est appliqué) et des réunions du comité directeur pour la nutrition tout au long de la mise en œuvre du PSMN/CCR.

Aux niveaux national, régional et des districts, il est possible de mettre en place des comités/groupes multisectoriels de suivi et évaluation ou SEA pour revoir et examiner conjointement les données afin d'assurer un système rigoureux de validation des données et un processus consensuel concernant l'approbation des adaptations éventuelles dans les interventions ou les cibles provenant de l'analyse des données et de l'apprentissage.

La **Figure 3** présente le flux possible des données depuis le niveau de mise en œuvre au sein des districts jusqu'au niveau national, ainsi que les étapes de validation, de compilation et de diffusion nécessaires à chaque niveau. Toutefois, ces systèmes peuvent différer selon le contexte national et le niveau de décentralisation. Il serait possible d'établir un système dans lequel chaque secteur collecte ses propres données et en soumet des rapports par le biais des systèmes électoraux existants en vue d'un partage au niveau national, ou un système dans lequel le personnel chargé des activités de suivi et évaluation/SEA au niveau des districts collecte des données provenant de l'ensemble des secteurs et compile des données multisectorielles pour les présenter ensuite au niveau régional, puis au niveau national.

Figure 3. Flux des informations de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) entre les niveaux administratifs.



5.4.2 Renforcer la gestion des informations

Il est essentiel d'assurer une gestion appropriée des informations et des données qui sont générées, analysées et stockées dans le système SEA. Deux composantes clés permettant une gestion efficace des informations sont le renforcement des capacités des parties prenantes appropriées relativement aux activités SEA et la conduite d'activités de contrôle d'assurance qualité des données.

Développement des capacités pour les activités SEA

Le renforcement de l'ensemble du système SEA pour la nutrition nécessite de former le point focal nutrition au ministère concerné et les membres des réseaux SUN aux [concepts centraux, outils standardisés et processus des activités SEA](#), et d'assurer une orientation complète du personnel du comité de direction pour la nutrition (ou du secrétariat SUN national). Il sera également nécessaire d'élaborer ou d'adapter le programme standard pour renforcer les capacités SEA – y compris les fonctions essentielles telles que l'assurance qualité des données et l'utilisation des données pour les prises de décisions en matière de gestion – entre les parties prenantes à différents niveaux. Il s'agirait d'investir dans le renforcement des capacités SEA au niveau infranational (régional/provincial/district) compte tenu des rôles importants que joueront les unités infranationales dans chaque secteur/ministère sectoriel – par exemple, lors de la collation des données de différents sites de prestation de services et prestataires (gouvernementaux et non gouvernementaux) et lors de la fourniture d'une assurance qualité des données de première ligne pour rectifier les erreurs dans les rapports avant de communiquer les données au niveau central.

Assurance qualité des données

Des mécanismes devront être introduits – par exemple, dans le cadre de contrôles ponctuels, de visites de sites aléatoires, de protocoles de contrôle des erreurs, etc. – pour veiller à ce que toutes les caractéristiques des données souhaitées qui se reflètent dans le système SEA atteignent les niveaux de qualité visés, relativement aux aspects suivants :

VALIDITÉ

Mesure de ce qui est envisagé.

FIABILITÉ

Obtention du même résultat avec les données collectées en utilisant la même méthodologie.

PONCTUALITÉ

Fourniture de données à jour selon les besoins.

PRÉCISION

Capacité à minimiser les erreurs (dues aux instruments de collecte des données).

INTÉGRITÉ

Fourniture de données exemptes d'erreurs délibérées ou involontaires découlant du processus de manipulation (humain ou machine).

[Des outils et des protocoles](#) doivent être élaborés pour appuyer les gestionnaires des données lors de l'examen des éléments des données qu'ils reçoivent de la part des chargés de la mise en œuvre.

EXEMPLES DE SYSTÈMES NATIONAUX D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

En 2017, Nutrition International a mené une *cartographie des systèmes d'information pour la nutrition dans les pays SUN* qui visait à présenter le statut actuel des systèmes d'information pour la nutrition dans chacun des 57 pays SUN et entre eux. Ces systèmes d'information permettent de mener une évaluation du statut nutritionnel d'un pays entre les différents groupes démographiques, en suivant les progrès réalisés dans l'action pour la nutrition et l'appui aux prises de décisions fondées sur des éléments factuels chez les gouvernements et d'autres partenaires du domaine de la nutrition. La cartographie comprend des études de cas détaillées sur le Guatemala, le Nigeria et le Pérou.



[Cartographie des systèmes d'information nutritionnelle dans les pays SUN](#)



[Systèmes nationaux d'information nutritionnelle : Guatemala](#)



[Systèmes nationaux d'information nutritionnelle : Nigeria](#)



[Systèmes nationaux d'information nutritionnelle : Pérou](#)



5.5 Renforcer l'apprentissage et la redevabilité pour la nutrition

Lors de l'examen du système SEA – qui comprend une série de processus cycliques liés à la collecte et l'analyse de données ainsi qu'à la prise de décision –, il est essentiel de s'assurer que les composantes de l'apprentissage et de la redevabilité sont impliquées afin de contribuer à promouvoir un système SEA pour la nutrition qui tient compte de ses faiblesses et travaille activement à y remédier grâce à des activités et des actions de sensibilisation appropriées et efficaces. Cette importance mise sur l'apprentissage et la redevabilité promouvra un haut degré de durabilité pour le PSMN/CCR et, ainsi, elle permettra d'obtenir des impacts positifs dans le pays. Ces données et éléments factuels sont également intégrés dans le système de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (MEAL) du Mouvement SUN – qui soutient le suivi mondial de l'action multisectorielle dans la lutte contre la malnutrition.

LE SYSTÈME MEAL DU MOUVEMENT SUN

La [théorie du changement du Mouvement SUN](#) part du principe selon lequel, lorsqu'une multitude de parties prenantes issues de secteurs variés travaillent ensemble à des niveaux divers et au sein d'une initiative menée par le pays, des résultats sont possibles. L'évaluation des progrès réalisés pour atteindre les objectifs du Mouvement et les Objectifs de développement durable pour un monde sans faim ni malnutrition exige l'alignement des initiatives et des cadres de suivi approuvés au niveau mondial. Le [système MEAL](#) du Mouvement SUN permet de mesurer la progression du Mouvement vers les résultats escomptés et d'en évaluer l'impact.

Ce système repose principalement sur des données secondaires, assorties de données primaires collectées par le SMS et les réseaux du Mouvement SUN. Parmi les sources figure l'[évaluation conjointe du Mouvement SUN](#) – un exercice mené chaque année par un grand nombre de pays SUN, comprenant un processus participatif d'autoréflexion qui réunit les parties prenantes concernées dans le pays dont le travail vise à renforcer la nutrition, y compris des représentants du gouvernement, de la société civile, de la science et des universités, des donateurs, des Nations Unies, des entreprises et d'autres acteurs pertinents – en sus des résultats provenant d'un éventail d'autres exercices (par exemple, suivi financier, enquêtes et cartographie des parties prenantes, rapports). Ces informations provenant de différentes sources sont intégrées dans une [base de données](#) administrée par le SMS. Les résultats des évaluations conjointes contribuent également à regrouper les données pour le rapport sur la nutrition mondiale.

5.5.1 Utiliser des données et des éléments factuels pour faciliter l'apprentissage

Les possibilités en matière d'utilisation d'éléments factuels et de connaissances sur la nutrition à des fins d'apprentissage doivent être intégrées dans le cadre SEA, selon les besoins et dans la mesure du possible. Il peut s'agir d'établir des canaux de diffusion et de collaboration appropriés pour communiquer et utiliser de nouvelles informations, des mécanismes d'appui à la supervision et au renforcement des capacités et un programme de recherche et d'évaluation avec une composante de recherche opérationnelle. Les activités d'apprentissage peuvent se dérouler en personne (par exemple, dans le cadre d'échanges d'apprentissage annuels) ou de manière virtuelle. L'accès aux données est une exigence clé pour faciliter l'apprentissage.



L'[outil de compilation DHS STATcompiler](#), financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international, permet aux utilisateurs de personnaliser des tableaux sur la base de milliers d'indicateurs démographiques et de santé couvrant plus de 90 pays. Il est possible de personnaliser les tableaux pour visualiser les indicateurs selon des caractéristiques contextuelles dans le temps et dans différents pays. Cette ressource peut appuyer la compilation et la visualisation de données clés sur la nutrition, que l'on peut ensuite utiliser comme outil de diffusion d'éléments factuels et d'apprentissage.

Un tableau de bord de la nutrition qui est accessible aux parties prenantes est l'une des options permettant d'établir une plateforme pour récupérer des données complètes à jour sur les indicateurs d'un CCR et les efforts déployés dans le pays (voir **l'exemple du Kenya** ci-dessous). Il est également possible d'inclure les évaluations conjointes annuelles du Mouvement SUN dans le cadre SEA en tant que forum impliquant un ensemble global de parties prenantes aux niveaux central et infranational qui se réunissent pour évaluer conjointement les progrès accomplis, présenter des pratiques prometteuses et discuter de solutions aux défis ou lacunes qui ont été identifiées dans la mise en œuvre.



PATH

Bien que des recherches opérationnelles puissent être incluses dans le PSMN/CCR lui-même, un programme de recherche et d'évaluation identifiant les lacunes de données prioritaires que l'on peut combler par le biais de recherches et/ou d'évaluations est une fonction importante d'un cadre SEA et d'un système SEA plus général pour la nutrition. Cela promeut la génération d'informations qui sont pertinentes pour les processus programmatiques, politiques et de planification. En particulier, des recherches formatives et opérationnelles, en conjonction avec l'élaboration et la mise en œuvre d'activités planifiées « sensibles à la nutrition », aident à mieux comprendre les conditions essentielles qui permettront d'améliorer la nutrition dans différents contextes au sein du pays.

Au sein de la [plateforme multi-acteurs du Mouvement SUN](#), un examen des données doit être intégré dans les points à l'ordre du jour des réunions du comité directeur national – par exemple, pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PSMN par différents groupes catégoriels, afin de renforcer le ciblage et d'identifier et surmonter les obstacles et les goulots d'étranglement en matière d'accessibilité et de qualité des activités et des interventions prévues dans le PSMN. L'examen des données pour orienter les prises de décisions et partager les informations entre les secteurs doit faire partie des programmes existants d'autres plateformes pertinentes,

telles que les réunions de coordination sectorielle ou les réunions de groupes sectoriels sur l'éducation, la sécurité alimentaire, la santé, la nutrition et l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Par ailleurs, de telles activités offrent la possibilité d'engager des institutions universitaires et de recherche dans la réponse nationale pour la nutrition. Le système SEA doit permettre d'établir des contributions claires pour les universités nationales et d'autres institutions universitaires/de recherche. Les liens avec ces institutions doivent être renforcés ou formalisés, selon les possibilités et les besoins, afin d'appuyer la base d'éléments factuels et l'apprentissage qui peuvent soutenir les processus politiques et programmatiques. Un programme de recherche et d'évaluation n'est pas un concept statique. Les forums – tels que les réunions de réseaux, les réunions de coordination sectorielle ou des groupes sectoriels et les réunions du comité directeur – sont importants pour identifier les besoins émergents en matière de données à mesure que la mise en œuvre du PSMN se

poursuit. Les résultats d'études doivent être intégrés dans le processus de planification de manière opportune, notamment s'il s'agit d'orienter et d'améliorer le plan lui-même.

5.5.2 Promouvoir la redevabilité par le biais du suivi et de l'évaluation

La garantie d'une transparence dans les données soumises et d'une vérification indépendante des analyses – un mécanisme de redevabilité – comprend la soumission de retours aux acteurs qui ont initialement fourni les données et peut inclure des mécanismes de traitement des plaintes ou de discussion plus générale sur les données et les rapports, au-delà de la sphère des parties qui participent à la mise en œuvre des interventions. La redevabilité consiste à soumettre des rapports aux parties prenantes impliquées à chaque niveau du système (**Figure 3**) et à établir des systèmes permettant aux parties prenantes de se demander des comptes : au gouvernement national, qui finance le PSMN/CCR et exerce une supervision stratégique ; aux donateurs ou bailleurs privés qui financent les activités prévues dans le PSMN/CCR ; aux représentants aux niveaux des districts et des régions qui travaillent à assurer la mise en œuvre du plan ; aux bénévoles et aux travailleurs communautaires qui travaillent avec les populations pour fournir des services ; et aux populations elles-mêmes que le plan vise à soutenir.

Il est important d'établir un lien entre les activités planifiées des parties prenantes (décrites dans le CCR) et les produits et résultats attendus pour favoriser la redevabilité et que les ministères sectoriels identifient les indicateurs que l'on peut utiliser pour mesurer les progrès réalisés. La soumission de rapports trimestriels sur les indicateurs convenus au niveau des produits et les processus participatifs d'examen des données pour assurer une évaluation régulière des progrès et identifier les défis et les goulets d'étranglement permet d'utiliser les données en vue d'améliorer la redevabilité par secteur et par groupe de parties prenantes (par exemple, le gouvernement, les agences des Nations Unies, les donateurs, le secteur privé).

La présentation et l'examen de données désagrégées (par exemple, par district, par lieu de résidence – urbain ou rural –, par statut humanitaire – dont les personnes déplacées dans leur propre pays) promeuvent également la redevabilité de l'ensemble des parties prenantes relativement à l'inclusivité de la mise en œuvre du PSMN. Pour faciliter ce process, les parties prenantes doivent discuter et convenir de dispositions en matière de redevabilité et d'apprentissage.

La présentation et l'utilisation des données en soutien à l'apprentissage et pour assurer une redevabilité peuvent se dérouler par le biais de différents mécanismes, tels que des rapports annuels et/ou semestriels, des visites techniques de terrain, des formations et d'autres.

5.5.3 Diffuser les résultats et les connaissances pour la nutrition

Une fois que les données ont été approuvées par le comité directeur national/les plateformes multi-acteurs du Mouvement SUN, elles doivent faire l'objet d'une diffusion à grande échelle afin de promouvoir un examen critique et une appropriation plus vastes. Une approche courante pour diffuser des résultats consiste à les présenter dans un « tableau de bord », décrit ci-dessus, qui ne fait ressortir que les objectifs clés de haut niveau et les résultats/produits obtenus, en utilisant le cadre pour les réunions de planification et d'examen (avec le statut actuel des indicateurs présentés) et le changement survenu au niveau des indicateurs depuis le début pour mettre les résultats en évidence. En sélectionnant un indicateur de résultat et en le reliant à des produits

d'intervention clés, on obtient un puissant outil de communication et de diffusion pour orienter et s'assurer le soutien des principales parties prenantes².

Les éléments de communication doivent également s'adresser à des publics spécifiques – dont les communautés, les médias et les donateurs/partenaires de développement – pour veiller à ce que les résultats soient largement diffusés et compris et qu'ils contribuent à renforcer le plaidoyer pour la nutrition. Les éléments et les plateformes qui présentent les données et les résultats en matière de nutrition constituent des ressources pour des activités continues de plaidoyer et de mobilisation de ressources en soutien aux investissements dans la nutrition entre les secteurs et les parties prenantes (voir le [Module 6](#)).

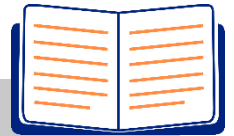
EXEMPLE DE TABLEAU DE BORD NATIONAL POUR LA NUTRITION : KENYA



Au Kenya, le ministère de la Santé a mis en place un [Portail de la nutrition](#) présentant des « Rapports nutritionnels sur des cartes » (Nutrition Reports on Maps) qui fait ressortir les indicateurs anthropométriques infantiles (désagrégés par sexe), les indicateurs de mortalité ainsi que les données sur la santé infantile, la santé maternelle, l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la supplémentation en micronutriments, la sécurité alimentaire et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Il est possible de désagréger les informations par population et par région. Ce portail peut constituer une ressource utile pour les parties prenantes du domaine de la nutrition afin de comprendre et de plaider en faveur d'une action appropriée pour traiter la malnutrition.

² Roberts D, Khattri N. *Designing a Results Framework for Achieving Results: A How-To Guide* (Élaboration d'un cadre de résultats pour atteindre des résultats : Guide pratique) Washington, DC : . Groupe indépendant d'évaluation/Banque mondiale ; 2012 : 28 (3^e étape). Disponible à l'adresse <http://documents1.worldbank.org/curated/en/331541563854787772/pdf/Designing-a-Results-Framework-for-Achieving-Results-A-How-to-Guide.pdf#page=30>.

Ressources complémentaires sur le suivi, l'évaluation et l'apprentissage pour la nutrition



Ressources

Unité d'analyse de la sécurité alimentaire pour la Somalie (FSAU). *Nutrition : A Guide to Data Collection, Analysis, Interpretation and Use* (La nutrition : guide pour la collecte, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données). 2^e éd. Nairobi : FSAU ; 2005. Disponible sur le

site https://www.unscn.org/web/archives_resources/files/Refman_65_FSAU_FAO_nutrition_a_guid_239.pdf.

MEASURE Evaluation. *A Trainers Guide to the Fundamentals of M&E for Population, Health and Nutrition Programs*. Chapel Hill, NC : MEASURE Evaluation ; 2002. Disponible sur le

site <https://www.measureevaluation.org/resources/publications/ms-02-05>.

Site Internet de Plateformes nationales d'information pour la nutrition (PNIN). Guide de mise en œuvre des NIPN : page consacrée à la gestion et l'analyse des données. Disponible sur le site <http://www.nipn-nutrition-platforms.org/Guide-PNIN>. Consultée le 1^{er} octobre 2020.

Mouvement SUN. *Monitoring & Evaluation Framework* (Cadre de suivi et d'évaluation). Genève : SMS ; 2013. Disponible sur le site <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/05/SUN-ME-Framework.pdf>.

Site Internet des MICS du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Page d'outils MICS6. Disponible en arabe et dans d'autres langues, à l'adresse <http://mics.unicef.org/tools#analysis>. Consultée le 2 novembre 2020.

Shekar M, Liddle A. *Strengthening Monitoring and Evaluation in the World Bank's Nutrition Portfolio* (Renforcement du suivi et de l'évaluation dans le portefeuille de projets de la Banque mondiale pour la nutrition) Washington, DC : Banque mondiale ; 2003. Disponible sur le

site <http://documents1.worldbank.org/curated/en/226601468314071107/pdf/35561.pdf>.

Page du site Internet du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies consacrée aux ressources. Page générale sur l'évaluation et le suivi-évaluations de la nutrition. Disponible à

l'adresse https://www.unscn.org/web/archives_resources/html/theme_000181.html. Consultée le 2 novembre 2020.

Page du site Internet du Comité permanent de la nutrition des Nations Unies consacrée aux ressources. Page générale sur l'évaluation et le suivi-évaluations de la nutrition. Disponible à

l'adresse https://www.unscn.org/web/archives_resources/html/theme_000181.html. Consultée le 2 novembre 2020.

Outils

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *Recueil d'indicateurs pour une agriculture sensible à la nutrition*. Rome : FAO ; 2016. Disponible sur le site <http://www.fao.org/3/i6275fr/i6275FR.pdf>.

Le site Internet du Projet d'Assistance technique en matière d'alimentation et de nutrition (FANTA). Page consacrée aux outils. Disponible à l'adresse <https://www.fantaproject.org/tools>. Consultée le 2 novembre 2020.

Site Internet Statistics Wiki des Nations Unies. Page consacrée au manuel électronique sur les indicateurs des Objectifs de développement durable. Mise à jour le 25 août 2020. Disponible à l'adresse

<https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook/Home>.

À propos de MQSUN+

MQSUN+ apporte une assistance technique et des services de gestion des connaissances au ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO) et au Secrétariat du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) en soutien aux programmes de nutrition favorisant les pauvres. Les services de MQSUN+ émanent d'un consortium de cinq organisations non gouvernementales spécialisées dans le domaine de la nutrition.

Remerciements

Cette trousse à outils a été créée par Silvia Kaufmann, Tamsin Walters, Barb Koloshuk, Amanda Coile, Carrie Hemminger, Monica Kothari et Michelle Martinez de chez PATH. Nous remercions en particulier l'équipe centrale et les équipes de consultants de MQSUN+, les pays SUN avec lesquelles nous avons établi un partenariat et le SMS — qui tous ont contribué à ces apprentissages clés et à la réussite des services d'assistance technique que nous avons fournis en vue de renforcer les actions en faveur de la nutrition.

MQSUN+ ne saurait être tenu responsable des erreurs éventuelles ou des conséquences découlant de l'utilisation des informations contenues dans ce rapport. Le présent document a été rédigé par MQSUN+ avec l'appui de UK aid et du gouvernement britannique. Cependant, les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement du Royaume-Uni.

